Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Bûcheron, veuillez visiter :
bpbucheron.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Bûcheron

Évaluation en situation professionnelle des capacités C2 à C5 : sécurité au travail et protection de l’environnement

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-BUCH-EP1** • Durée : **180 minutes**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse du chantier, des exigences et des enjeux environnementaux** (3 questions) — **Page 3**
2. **Étude du lot de bois et calculs de chantier** (3 questions) — **Page 5**
3. **Préparation de l’intervention et protocole opératoire** (3 questions) — **Page 6**
4. **Prévention des risques et protection des personnes** (3 questions) — **Page 8**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://bpbucheron.fr/assets/annales/bp-bucheron/Sécurité au travail et protection de l’environnement/2026/BP Responsable de Chantiers de Bûcheronnage et de Débardage - Sécurité au travail et protection de l’environnement - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse du chantier, des exigences et des enjeux environnementaux

Le candidat analyse un chantier forestier sur une parcelle communale, avec une zone de coupe, une piste, une place de dépôt, un accès de secours et un fossé humide. Il doit repérer les dangers et contraintes, vérifier l'organisation du chantier et proposer des mesures de protection du milieu.

Repérage des contraintes et analyse réglementaire

Question 1.1. Relevez trois dangers ou contraintes de chantier distincts visibles sur le plan ou indiqués dans le DT 2. Pour chacun, précisez la conséquence possible pour les travailleurs ou le milieu naturel.

Trois contraintes ressortent du plan et du DT 2 : les rafales affectent la maîtrise de l'abattage, le secteur sud est humide et le fossé doit être protégé. L'accès des secours par le nord constitue aussi une contrainte d'organisation à préserver.

Danger ou contrainte	Conséquence possible
Rafales jusqu'à 55 km/h	Chute ou trajectoire d'arbre mal maîtrisée, blessure.
Sol humide près du fossé	Enlisement, perte de stabilité du porteur, orniérage ou pollution du fossé.
Accès secours au nord	Secours retardés si l'accès est obstrué.

Les limites de travail et les circulations doivent être organisées en tenant compte de ces risques et des conditions réelles.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Rafales : risque d'accident d'abattage. Sol humide et fossé : risque d'instabilité, de tassement et de pollution. Accès nord obstrué : secours retardés.

Question 1.2. Indiquez deux conditions à vérifier avant le démarrage pour assurer une organisation compatible avec la sécurité des opérateurs et l'accès des secours. Justifiez chaque condition par une donnée du dossier.

Avant le démarrage, vérifier que les radios sont chargées, réglées sur le canal chantier 3 et testées avant l'entrée en parcelle. L'équipe convient des messages d'arrêt et de reprise pour coordonner les postes et signaler rapidement un incident. Le dossier exige aussi de conserver libre l'accès des secours par le nord : repérer et communiquer sa localisation précise, puis s'assurer qu'aucun matériel, bois ou véhicule ne l'obstrue. Ces contrôles permettent de maintenir l'alerte et l'accès des secours opérationnels.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Essai radio concluant sur le canal 3 avec messages convenus ; accès secours nord repéré, communiqué à l'équipe et maintenu dégagé.

Question 1.3. Citez deux mesures permettant de protéger le fossé humide et de limiter les dégradations du sol pendant le débardage.

Le fossé humide traverse la partie sud, où le sol est également sensible au passage des engins. Le débardage doit donc suivre un itinéraire préparé et éviter toute circulation ou dépôt dans le fossé. Limiter les passages et les manœuvres hors itinéraire réduit le tassement et les dommages au sol.

- Interdire dans le fossé le passage des engins et tout dépôt de bois, de rémanents, de carburant ou de déchets.
- Utiliser un itinéraire adapté à la portance, limiter les passages dans la bande humide et éviter les manœuvres hors itinéraire.

Au ravitaillement, utiliser la rétention afin d'empêcher tout écoulement vers le sol ou le fossé.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Écarter circulation et dépôts du fossé ; suivre un itinéraire adapté, limiter les passages sur le sol humide et ravitailler sur rétention.

2. Étude du lot de bois et calculs de chantier

Le lot comporte 20 tiges assimilées à des cylindres, avec un diamètre médian et une longueur marchande indiqués. Les calculs portent sur le volume, la masse estimée du lot et le nombre minimal de rotations d'un porteur, en respectant sa charge utile.

Estimation du volume, de la masse et des rotations de débardage

Question 2.1. Calculez le volume estimé d'une tige puis le volume total du lot de 20 tiges. Arrondissez les résultats au centième de m³ et indiquez les unités et les étapes de calcul.

Pour une tige assimilée à un cylindre de diamètre 0,42 m et de longueur 18 m : $V = \frac{\pi \times 0{,}42^2}{4} \times 18 = 2{,}4938\ \text{m}^3$, soit 2,49 m³ au centième. Pour les 20 tiges, on multiplie le volume non arrondi par 20 : $V_{total} = 20 \times 2{,}493796249 = 49{,}87592498\ \text{m}^3$, soit 49,88 m³ au centième.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Volume d'une tige : 2,49 m³. Volume total : 49,88 m³.

Question 2.2. Calculez la masse estimée du lot en tonnes à partir du volume total et de la masse volumique fournie. Arrondissez au dixième de tonne et indiquez les étapes de calcul.

Donnée	Calcul	Résultat
Volume total	49,87592498 m³	
Masse volumique	0,85 t/m³	
Masse estimée	49,87592498 × 0,85	42,39453623 t

Le volume multiplié par la masse volumique donne une masse en tonnes. Arrondie au dixième, elle vaut 42,4 t.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Masse estimée du lot : 42,4 t.

Question 2.3. Déterminez le nombre minimal de rotations nécessaires avec le porteur. Vérifiez que la charge utile maximale ne sera pas dépassée lors de la dernière rotation, en supposant que les rotations précédentes sont chargées au maximum de 11,5 t.

Avec la masse non arrondie, $N = \lceil 42{,}39453623 / 11{,}5 \rceil = 4$ rotations. Les trois premières emportent au maximum $3 \times 11{,}5 = 34{,}5$ t. Il reste $42{,}39453623 - 34{,}5 = 7{,}89453623$ t pour la quatrième rotation, soit environ 7,9 t. Cette charge est inférieure à la limite de 11,5 t.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> 4 rotations : 11,5 t sur les trois premières, puis environ 7,9 t sur la dernière.

3. Préparation de l’intervention et protocole opératoire

Le candidat prépare les travaux à partir des consignes locales et des moyens disponibles pour l’équipe. Il organise les contrôles et la coordination, prévoit les déplacements, protège les sols et le fossé et décrit la conduite à tenir en cas de fuite de carburant.

Organisation du chantier, coordination et maîtrise des impacts

Question 3.1. Proposez, dans l’ordre, quatre étapes de préparation avant le début de la coupe et du débardage. Intégrez au moins une vérification des moyens de communication, une vérification des matériels et une mesure d’information ou de balisage.

1. Repérer le chantier, l’accès nord et la place de dépôt ; garder l’accès secours libre. Tester les radios sur le canal 3 et convenir des messages d’arrêt et de reprise.
2. Contrôler le porteur (freins, direction, pneus, dispositifs de sécurité), la tronçonneuse et l’état ainsi que l’ajustement des EPI.
3. Informer l’équipe des rôles, des itinéraires et des zones de travail ; baliser les accès et interdire les entrées non autorisées dans les zones dangereuses.
4. Évaluer le vent et la visibilité, surtout en lisière ; repérer le sol humide, le fossé et le kit absorbant. Arrêter si le travail ne peut plus être maîtrisé.

DR 2 - contrôles avant les travaux

Étape ou situation	Action à prévoir	Vérification ou critère de décision
Avant l’entrée en parcelle	Essai radio, accès secours libre	OK avant entrée
Avant le début de la coupe	Contrôle porteur, tronçonneuse, EPI	Matériels sûrs

✓ RÉPONSE À RETENIR

Radios testées, matériels et EPI contrôlés, accès et zones balisés, conditions météo et environnement vérifiés avant les travaux.

Question 3.2. Décrivez une organisation de la circulation et de la coordination entre le bûcheron, le conducteur du porteur et le responsable. Précisez comment éviter la présence d’une personne dans une zone d’évolution dangereuse du porteur.

Le responsable fixe l’itinéraire du porteur, les zones interdites et les règles de circulation. Le conducteur annonce ses déplacements par radio et suit l’itinéraire prévu, sans manœuvre hors piste sur le sol humide. Le bûcheron et le responsable restent hors de la zone d’évolution du porteur ; aucun déplacement ne commence tant que cette zone n’est pas libre. Pour intervenir à proximité, le conducteur arrête et sécurise le porteur, puis confirme par radio que l’approche est possible. En cas de perte de visibilité ou de communication, les opérations s’arrêtent.

DR 2 - déplacements du porteur

Organisation des déplacements du porteur	Itinéraire fixé, annonce radio	Zone libre avant mouvement

✓ RÉPONSE À RETENIR

Itinéraire fixé, mouvements annoncés par radio et zone d'évolution interdite aux autres opérateurs jusqu'à l'arrêt sécurisé du porteur.

Question 3.3. Un contenant de carburant se renverse au dépôt et libère 8 L sur une zone stabilisée, à 12 m du fossé. D'après le DT 3, calculez la masse minimale d'absorbant à mobiliser. Décrivez ensuite trois actions de maîtrise de la fuite et de gestion des déchets contaminés.

La capacité d'absorption est de 4 L/kg : pour 8 L, la masse minimale est de $8 \div 4 = 2$ kg. Mobiliser au moins cette masse et prévoir une marge opérationnelle. D'abord, arrêter la fuite et sécuriser la zone sans s'exposer. Ensuite, empêcher le carburant de se propager vers le fossé et absorber le liquide. Enfin, conditionner les absorbants souillés et les évacuer selon la procédure de l'entreprise et la filière adaptée ; ne pas les abandonner sur le chantier ni les placer dans le fossé.

DR 2 - fuite de carburant

Fuite de 8 L de carburant au dépôt	Masse minimale d'absorbant : ... kg ; actions de maîtrise : ...	Minimum 2 kg, prévoir une marge Déchets souillés évacués

À compléter par le candidat.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Absorbant minimal : 2 kg, avec une marge opérationnelle ; stopper et contenir la fuite, absorber le carburant, puis évacuer les déchets souillés par la filière adaptée.

4. Prévention des risques et protection des personnes

À partir des consignes du chantier et du document réponse DR 1, le candidat analyse trois situations de risque liées au bûcheronnage, au débardage et aux déplacements du porteur. Il traite également un défaut de freinage et les premières actions à conduire après un accident dans une zone exposée à la chute de branches.

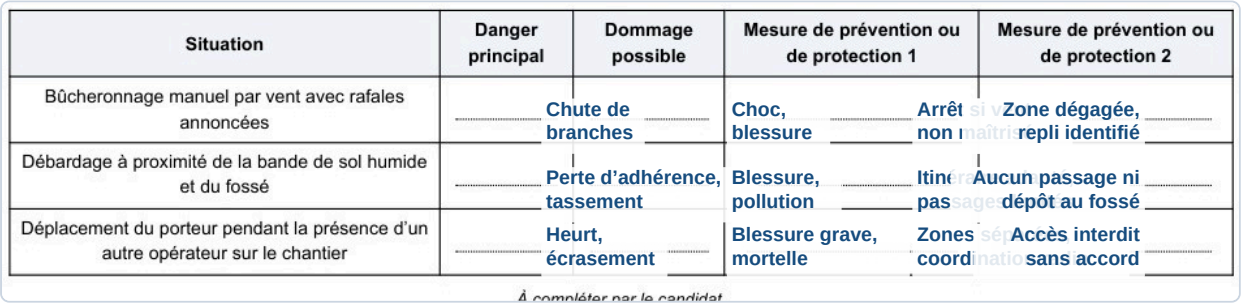
Évaluation des risques et équipements de protection

Question 4.1. Pour chacune des trois situations du DR 1, indiquez le danger principal, le dommage possible et au moins deux mesures de prévention ou de protection adaptées : bûcheronnage manuel par vent avec rafales annoncées, débardage à proximité de la bande de sol humide et du fossé, et déplacement du porteur pendant la présence d'un autre opérateur sur le chantier.

Situation	Danger principal	Dommage possible	Mesures de prévention ou de protection
Bûcheronnage par rafales	Chute de branches ou perte de maîtrise de l'abattage	Choc, blessure grave	Évaluer le vent et arrêter si le travail n'est plus maîtrisé ; dégager la zone, identifier le repli et vérifier les EPI.
Sol humide et fossé	Perte d'adhérence, enlisement ou dégradation du sol	Blessure, tassement, pollution du fossé	Limiter les passages et suivre un itinéraire adapté ; interdire circulation et dépôts dans le fossé.
Porteur en déplacement avec un autre opérateur présent	Heurt ou écrasement	Blessure grave ou mortelle	Séparer les zones et coordonner les déplacements par radio ; interdire l'accès à la zone d'évolution sans accord.

Les rafales annoncées à 55 km/h imposent d'évaluer la maîtrise de l'abattage, avec une vigilance renforcée en lisière. L'activité est arrêtée si les conditions ne permettent plus un travail maîtrisé. Le porteur suit un itinéraire défini, sans manœuvre hors itinéraire dans la bande humide. Avant son déplacement, les opérateurs se coordonnent et personne ne pénètre dans sa zone d'évolution sans accord.

DR 1 complété : analyse des risques



Situation	Danger principal	Dommage possible	Mesure de prévention ou de protection 1	Mesure de prévention ou de protection 2
Bûcheronnage manuel par vent avec rafales annoncées	Chute de branches	Choc, blessure	Arrêt si v… non …	Zone dégagée, repli identifié
Débardage à proximité de la bande de sol humide et du fossé	Perte d'adhérence, tassement	Blessure, pollution	Itinér… pas …	Aucun passage ni dépôt au fossé
Déplacement du porteur pendant la présence d'un autre opérateur sur le chantier	Heurt, écrasement	Blessure grave, mortelle	Zones sép… coordination…	Accès interdit sans accord

À compléter par le candidat

✓ RÉPONSE À RETENIR

Vent : arrêter si l'abattage n'est plus maîtrisé. Sol et fossé : limiter les passages, exclure circulation et dépôts. Porteur : isoler sa zone d'évolution et coordonner les déplacements.

Défaut matériel et maintenance de sécurité

Question 4.2. Un dispositif de freinage du porteur présente un fonctionnement anormal lors du contrôle quotidien. Indiquez les décisions à prendre avant toute reprise du travail et les informations à transmettre au responsable de chantier.

Un freinage anormal compromet la sécurité : le porteur ne reprend pas le travail. Le conducteur l'immobilise et le met à l'écart pour empêcher son utilisation. Il signale immédiatement le défaut au responsable de chantier et applique la procédure de l'entreprise.

Il transmet le matériel concerné, l'anomalie observée et les circonstances de sa détection au contrôle quotidien. Le porteur reste inutilisé jusqu'au traitement du défaut, puis à un contrôle satisfaisant du freinage. Le responsable doit être informé avant toute décision de remise en service.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Immobiliser et isoler le porteur, signaler l'anomalie au responsable. Aucune reprise avant traitement du défaut et contrôle satisfaisant des freins.

Conduite à tenir en cas d'accident

Question 4.3. Un opérateur se blesse pendant une opération et la zone reste exposée à un risque de chute de branches. Décrivez les premières actions à conduire, dans leur ordre, pour protéger les personnes, alerter et permettre l'intervention des secours.

1. Arrêter l'activité et éloigner les personnes de la zone exposée aux chutes de branches. Ne pas s'y engager si cela expose à un danger.
2. Sécuriser la zone et empêcher tout nouvel accès. Porter assistance à la victime uniquement si l'intervention peut se faire sans danger.
3. Donner l'alerte selon la procédure de l'entreprise en précisant la nature de l'accident et sa localisation.
4. Maintenir l'accès secours par le nord dégagé, transmettre les informations utiles et guider les secours jusqu'au lieu de l'accident.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Arrêter l'activité, éloigner les personnes et sécuriser la zone. Alerter en indiquant la nature et le lieu de l'accident, puis dégager l'accès et guider les secours.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation professionnelle du BP Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de débardage, session 2026, code 26-BP-BUCH-EP1, dure 180 minutes et est notée sur 20 points, sans coefficient national propre. Elle porte sur un chantier forestier à Saint-Jeures et évalue l'analyse des risques, les calculs du lot de bois, l'organisation des travaux, la prévention des accidents et la protection de l'environnement.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour une tige assimilée à un cylindre, le volume est $V = \pi D^2 L/4$; multiplier par le nombre de tiges pour obtenir le volume total.
- La masse estimée du lot se calcule par $M = V_{total} \times \rho$, avec des unités cohérentes, ici m^3 et t/m^3.
- Le nombre minimal de rotations est l'arrondi supérieur de M/Q ; vérifier que la charge de la dernière rotation reste inférieure ou égale à Q.
- La masse minimale d'absorbant est le volume de liquide à absorber divisé par la capacité d'absorption, ici 4 L/kg ; prévoir une marge opérationnelle.

Points de vigilance & attentes du jury

- Associer chaque danger relevé à une conséquence possible et justifier les vérifications par des données des documents.
- Laisser l'accès de secours par le nord dégagé et empêcher tout dépôt ou écoulement d'atteindre le fossé humide.
- Présenter les calculs avec formule, substitution, unités et arrondis demandés ; vérifier la charge de la dernière rotation.
- En cas de défaut compromettant la sécurité, arrêter l'utilisation, isoler le matériel, signaler l'anomalie et suivre la procédure de l'entreprise.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le volume d'une tige à partir de son diamètre et de sa longueur ?

Assimilez la tige à un cylindre et appliquez $V = \pi D^2 L/4$. Utilisez le diamètre et la longueur en mètres pour obtenir un volume en m^3, puis multipliez par le nombre de tiges pour calculer le volume total du lot.

Q : Comment déterminer la masse minimale d'absorbant pour le déversement de carburant du sujet ?

Divisez le volume à absorber par la capacité d'absorption, exprimée en litres par kilogramme. Pour 8 L et une capacité de 4 L/kg, la masse minimale est de 2 kg. Le dossier demande aussi de prévoir une marge opérationnelle.

Q : Comment organiser son temps dans cette épreuve ?

L'épreuve dure 180 minutes et est notée sur 20 points, répartis entre les quatre parties à raison de 4, 5, 5 et 6 points. Réservez du temps aux calculs, aux documents réponses DR 1 et DR 2 et à la vérification finale.

Q : Qu'est-ce qui rend une mesure de prévention suffisante dans ce sujet ?

La mesure doit être concrète, adaptée à la situation et conforme aux consignes du dossier. Elle doit traiter le danger identifié sans omettre une condition indispensable, comme l'arrêt d'un matériel dangereux ou l'exclusion des personnes de la zone d'évolution du porteur.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpbucheron.fr/assets/annales/bp-bucheron/Sécurité au travail et protection de l'environnement/2026/BP Responsable de Chantiers de Bûcheronnage et de Débardage - Sécurité au travail et protection de l'environnement - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Responsable de Chantiers de Bûcheronnage et de Débardage : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.